

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 09181
Numéro SIREN : 832 544 878
Nom ou dénomination : 3RC DIAGNOSTIC

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2019 sous le numéro de dépôt 20016

3RC DIAGNOSTIC
Société par actions simplifiée au capital de 4.500 euros
Siège social : Rosny-sous-Bois (93110) – 30, rue du Général Leclerc
RCS Bobigny 832 544 878
(Ci-après désignée la « **Société** »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIME DES ASSOCIES
EN DATE DU 25 FEVRIER 2019**

L'an deux-mille dix-neuf, le vingt-cinq février, à 14h,

Messieurs Florian ROUSSET et Nicolas PATERON, seuls associés de la Société disposant du droit de vote (ci-après les « **Associés** ») se sont réunis au 47, rue de Monceau 75008 Paris, à l'effet de prendre les décisions unanimes suivantes, conformément à l'article 24 des statuts de la Société :

PREMIERE DECISION

Les Associés décident à l'unanimité de renouveler le mandat de Président de Monsieur Florian ROUSSET avec effet rétroactif au 6 octobre 2018, pour une durée illimitée.

Monsieur Florian ROUSSET indique avoir d'ores et déjà accepté ce mandat et déclare n'être soumis à aucune incapacité, interdiction ou incompatibilité susceptible de lui interdire d'exercer cette fonction.

DEUXIEME DECISION

Les Associés décident à l'unanimité de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Nicolas PATERON avec effet rétroactif au 6 octobre 2018, pour une durée illimitée.

Monsieur Nicolas PATERON indique avoir d'ores et déjà accepté ce mandat et déclare n'être soumis à aucune incapacité, interdiction ou incompatibilité susceptible de lui interdire d'exercer cette fonction.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.



Monsieur Nicolas PATERON



Monsieur Florian ROUSSET

3RC DIAGNOSTIC

Société par actions simplifiée au capital de 4.500 euros
Siège social : Rosny-sous-Bois (93110) – 30, rue du Général Leclerc
RCS Bobigny 832 544 878
(Ci-après désignée la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIME DES ASSOCIES EN DATE DU 25 FEVRIER 2019

L'an deux-mille dix-neuf, le vingt-cinq février, à 11h,

Messieurs Nicolas THURET, Florian ROUSSET et Nicolas PATERON (ci-après les « **Associés** ») se sont réunis conformément à l'article 24 des statuts de la Société au 47, rue de Monceau 75008 Paris, à l'effet de prendre les décisions unanimes suivantes :

PREMIERE DECISION

Les Associés prennent acte de la décision de Monsieur Nicolas THURET en date de ce jour, de démissionner de ses fonctions de Directeur Général de la Société, à compter de ce jour, et décident en conséquence de faire procéder aux modifications corrélatives du k-bis de la Société.

DEUXIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

* *

*



Monsieur Nicolas THURET



Monsieur Florian ROUSSET



Monsieur Nicolas PATERON